

Conseil d'établissement du 23 mai 2017

Présents :

Les représentants des élèves :

Luca Labidalle pour les CE2, Mathilde Sousset et Emy Josse pour les CM1 et Salomé Place pour les CM2.

Les représentants des parents :

- *Classe de PS-MS : Mme Montésinos (maman de Clément) et Mme Franchet (maman de Louis) et Mme Guy (maman de Marion)*

Classe de GS-CP : Mme Tayi-Kissi (maman de Ilian), Mme Josse (maman de Maxime), Mme Bocard (maman de Marie-Eve)

-
- *Classe de CP-CE1 : Mme Borot (maman de Maxime) et Mme Saridas (maman de Thomas)*
- *Classe de CE2-CM1 : Mme Morainville (maman de Gaétane) et Mme Engel (maman de Lucas)*
- *Classe de CM1-CM2 : Mme Place (maman de Salomé) et Mme Jean (maman de Aude).*

L'équipe enseignante :

Véronique (ATSEM,) Séverine , Isabel, Isabelle, Anne-Sophie , Elisabeth.

Ordre du jour :

**Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'établissement,
précisions sur le livret scolaire,
question des goûters,
bilan de l'année 2016-2017 et questions diverses.**

1/ Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'établissement

Intervention de délégués

Avoir d'autres plantes pour les pots. → L'APEL a acheté les plants (fleurs et plants)
Travaux de l'OGEC le 17 juin et le 01 juillet avec divers points soulevés lors du CE de février.
Organiser des sports collectifs → Basket pour Ste Thérèse GS –CP- CE1- CE2-CM1

- Refaire la boum..... //→ Boum faite avec succès
- Faire des bancs. // → Les deux écoles ont réfléchi. Commande de 2 bancs pour St Joseph et 1 banc pour Ste Thérèse.

Retour des parents délégués

- Remplacer le tapis de St Jo par un paillason plus grand. NON FAIT
- Le problème est plutôt le parking... il n'y a pas de place pour se garer. Il faut venir en avance pour pouvoir se garer.==> Les infos ont déjà été remontées à la mairie.

Intervention d'Isabelle , maîtresse de PS-MS qui a assisté à la réunion du 22/05 organisée par la mairie :
Le dojo va être un bâtiment pour la MJC. Durée des travaux 15 mois → Problème de parking à Ste Thérèse
Concernant le rang de la cantine : il faudra passer par la cour de l'école publique.
Les locaux de la MJC deviendront des locaux de cantine.

Penser à se garer à sur le parking de la pharmacie, ou en face dans le parking du parc public.

Mettre une cabane... peut-on ? → S'informer sur la sécurité.

EXIGENCES DE SECURITE DEFINIES PAR LES DECRETS

Le décret n° 94-699 concerne les équipements d'aires de jeux. Le décret n° 96-1136 concerne l'aménagement des aires collectives de jeux. (les cours d'écoles sont comprises dans la définition d'aires collectives de jeux).

Le décret n° 94-699 présente, en annexe :

□ des dispositions communes à tous les équipements : Résistance aux contraintes – surfaces de zones accessibles – environnement proche des structures – risques de coincement – protection des parties élevées – matériaux utilisés – accessibilité.

□ des dispositions spécifiques à certains équipements : Toboggans – équipements à éléments rotatifs – espacement entre équipements – éléments de balancement.

Le décret n° 96-1136 présente en annexe des indications concernant :

□ l'affichage obligatoire, sur ou à proximité de chaque équipement.

□ divers types d'aménagements (bacs à sable, jeux fixés au sol, zones de sécurité, jeux à eau...)

□ les matériaux de revêtement et de réception

Beaucoup de contraintes ... et un coût énorme (plus de 1200 €). Il est donc décidé de ne pas donner suite à cette demande.

2/ Précisions sur le livret scolaire

Dans le cadre de la loi de refondation de l'École du 8 juillet 2013 le livret personnel de compétences est réformé et les modalités de l'évaluation de votre enfant sont modifiées. Le **Livret Scolaire Unique** est mis en place dans toute la France : LSU.

Le livret scolaire unique rassemblera l'ensemble des éléments scolaires qui concernent votre enfant. C'est un support de communication particulièrement important entre l'école et les familles.

Ce livret scolaire est appelé "livret scolaire unique" car il s'agit d'un seul document qui couvre la scolarité obligatoire de l'école élémentaire et du collège (du CP à la 3ème). Il suivra votre enfant même s'il change d'école. Ainsi, l'équipe pédagogique qui l'accueillera pourra l'accompagner au mieux. Prochainement, vous pourrez y accéder en ligne.

A ce jour, l'équipe enseignante revoit toutes les évaluations passées pour qu'elles soient intégrées dans ce livret. Le livret d'évaluations périodiques reste le document le plus détaillé pour suivre les progressions de votre enfant.

3/ Questions des goûters

On voit des goûters trop.... caloriques ou trop sucrés.

La collation matinale à l'école Avis de l'AFSSA du 23 janvier 2004 relatif à la collation matinale

La collation matinale à l'école n'est ni systématique ni obligatoire.

Aucun argument nutritionnel ne justifie la collation matinale de 10 heures qui aboutit à un déséquilibre de l'alimentation et à une modification des rythmes alimentaires des enfants.

Cependant, compte tenu des conditions de vie des enfants et des familles qui peuvent entraîner des contraintes diverses, il peut être envisagé de proposer aux élèves une collation dès leur arrivée à l'école maternelle ou élémentaire et, dans tous les cas, **au minimum deux heures avant le déjeuner.**

Les boissons ou aliments proposés aux élèves doivent permettre une offre alimentaire diversifiée favorisant une liberté de choix, en privilégiant l'eau, les purs jus de fruits, le lait ou les produits laitiers demi écrémés, le pain, les céréales non sucrées, en évitant les produits à forte densité énergétique riches en sucre et matières grasses (biscuits, céréales sucrées, viennoiseries, sodas..).

Un fruit pour la récré est un programme destiné à favoriser la découverte et initier les enfants au plaisir de consommer des fruits et des légumes, et à leur donner de bonnes habitudes alimentaires. Il permet également de **faire connaître les produits**, et de lutter contre l'obésité.

Alors SVP des fruits pour le bien de vos enfants. Réflexion à partager dans chaque famille.

Intervention de Mme Josse, Diététicienne : les enfants n'ont pas tous besoin de goûter... C'est aussi pour faire comme tout le monde.

4/ Bilan de l'année 2016-2017

Sortie à Château Rouge pour les élèves de St Joseph avec la découverte d'un spectacle dansé le 31 mars
Spectacle très poétique avec de l'humour.

Retour des élèves et des enseignantes : C'est bien d'aller dans une salle de spectacle, on va essayer d'y aller 1 fois par an.

Rugby avec 4 séances en moyenne par classe le mardi après-midi, au stade ou au dojo : bilan positif, même avec un nouvel intervenant de la fédération.

Les enfants ont aimé à tous les niveaux.

Mme Place : Avec le nouvel intervenant il semble qu'il y ait eu moins de petites blessures. Le jeu semble plus posé.

Le fait de jouer à l'extérieur a peut être favorisé le calme.

Isabelle a fait **des jeux de lutte et d'opposition** avec Gregory, 2 lundis . C'était super... il en faudrait 3 !

Cycle basket pour GS-CP-CE1-CE2-CM1 avec Grégory au gymnase, 4 séances avec 1 partie de travail sur un point particulier autour de 2 activités puis matches avec des ½ groupes.

Les deux premières séances sont plutôt positives..

Spectacle de fin d'année: des chants sont prévus pour cette année avec Maurice et Marie-Claire, intervenants que les élèves ont découvert depuis janvier : spectacle le samedi 24 juin, autour de la poésie et de la musique.

Sortie de fin d'année: toutes les classes sortiront le même jour, le vendredi 30 juin , sortie en bateau à Chanaz, avec passage d'une écluse, visite d'un aquarium ou d'un musée gallo-romain, en fonction des classes.

Lundi 3 juillet ... Journée fraternité. Toutes les classes seront mélangées autour de jeux ateliers + apéro ! et pique-nique, sorti du sac.

Informatique

Semaine banalisée pour CE1, début juin

Nadège Sousset pour les CP, le lundi

Effectifs 2017-2018 :

17 PS

14 MS

16 GS

17 CP

18 CE1

16 CE2

15 CM1

22 CM2

Nous sommes au complet !

5/ Questions diverses

CE2 Luca

- Planning avec les Cm1 Cm2 pour les jeux de cour
- Avoir des cages de foot en plastique + un revêtement anti bobo et anti-glisse sous le préau

Idée : Me Place. tapis en caoutchouc pour le passage des animaux, elle se renseigne pour une référence.

Elisabeth apportera une cage pour voir.

Emy CM1

- Bac à sable et jeux → Attention aux chats et chiens et au sable transporté dans les classes (Ste Thérèse serait aussi intéressée)→ L'équipe enseignante va y réfléchir.
- Table de ping pong → vous aurez ça au collège. Ces tables prennent de la place !! La cour est petite
- Une sonnerie pour chronométrer la récréation : attention, il n'est pas certain que les élèves y gagnent !!!! Cette proposition n'est donc pas retenue.
- Un porte vélo .

Idée... Séverine : Demander à la mairie pour en mettre en place sur le terrain d'herbe

Mathilde CM1

- Réparer le toit du préau → prévu aux travaux de juin.
- Corde à sauter mais des grandes ! → il faut nous dire quelle longueur...
- Refaire de l'athlétisme... → Une demande auprès de la Fédération sera faite pour la rentrée prochaine.
- La classe qui ne fait pas de basket.... réclame.. (Séverine... s'explique : cela lui a paru trop pour la fin d'année (classe verte, spectacle...) et Greg n'aurait peut-être pas eu de place pour 1 classe supplémentaire !)
- Faire de la danse ou de la gym → à voir l'an prochain
- Refaire les ateliers (au moins 3 séances)
- Faire plus de sorties (spectacle, musée...)
- Tracer une grande marelle

- Les cm2 ont beaucoup aimé la classe verte !
- Les cm2 ont aimé organiser la boum
- Refaire nettoiyons la nature → prévu pour l'an prochain
- Aider à planter les plants dans les bacs... → Danielle se propose de faire l'atelier plantation. (prévoir du terreau)

Intervention des parents.

- Demande pour naviguer sur le lac du Mole → Ecole de voile itinérante La séance coute 13€ par enfant durée 2h et pour les CE2-Cm1- Cm2 . IL faut faire 6 séances pour que ce soit bénéfique.

Deux dates proposées : au printemps ; avant la toussaint.

A réfléchir.. si ça rentre dans un projet péda .. à voir aussi qui paye ? L'école, la commune..la comcom

Mme Place : Imaginer de rallonger les matins et libérer des heures. Pourrait-on en reparler du fait que la cantine va être modifiée ?

La nouvelle cantine sera ouverte d'ici 2 ans... à suivre

Il faut aussi voir le relai avec la MJC.

New's letter .. Est-ce que tout le monde la reçoit ? Est-ce que les parents la lisent ?

Les parents présents semblent apprécier la new's letter

Séance ajournée à 18h54